



13^{ème} Assemblée des Etats Parties
à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la
production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur
destruction

Déclaration prononcée par la délégation suisse

Ressources, coopération et assistance

Genève, 3 décembre 2013

Monsieur le Président,

Prenant la parole pour la première fois, ma délégation tiens à vous féliciter pour votre élection à la présidence de cette Assemblée et pour votre conduite de nos travaux. Nous tenons aussi à saluer la présidence sortante slovène et l'ambassadeur Kovacic en particulier pour l'excellent travail effectué au cours de l'année écoulée. Nous soutenons également exprimer notre reconnaissance aux coprésidents des comités permanents, à l'Unité d'appui à l'application de la Convention et au CIDH pour l'organisation de la présente réunion.

La Suisse salue les activités entreprises par le Comité permanent sur les ressources, la coopération et l'assistance. Nous saluons particulièrement la manière participative et interactive dont ce débat est configuré par les coprésidents des comités permanents ainsi que par la présidence.

En vue de la Conférence d'examen l'année prochaine, il convient de relever qu'il reste encore beaucoup de travail à accomplir dans le cadre de la convention pour que les objectifs se réalisent. Ceci sera seulement possible dans le cadre d'une approche coordonnée, cohérente et en faisant en sorte que tous les acteurs pertinents œuvrent de manière complémentaire. La thématique de la coopération et de l'assistance resteront forcément des éléments clés dans cet effort.

A cet égard et en tenant compte des différents éléments mis en exergue par les coordinateurs et la présidence sur la thématique dans le cadre du Geneva Progress report, nous aimerions souligner les quelques points essentiels suivants :

- Pour soutenir la mise en œuvre de la Convention dans tous ses aspects, il faut renforcer encore la coordination et les partenariats, notamment en matière d'aide aux victimes et de déminage. Le dialogue entre les pays affectés et les pays donateurs devrait être plus ciblé et plus approfondi – ceci par des biais formels et informels. Aujourd'hui plus que jamais, nous mesurons toute l'importance d'un dialogue soutenu. Cet élément est à juste titre mis en avant dans le Geneva Progress report. Pour sa part, la Suisse est en train de soutenir par exemple le Burundi afin que ce pays complète ses obligations de déminage au printemps 2014.
- La notion de l'appropriation au niveau national et la coordination nationale dans le domaine de l'action contre les mines est d'une importance particulière à la bonne conduite et la pérennité de tout projet d'assistance. Ces aspects prennent une place centrale dans le cadre des décisions de financement de projet prises par la Suisse. En outre, celle-ci la Suisse met à disposition des experts de déminage afin de soutenir des autorités nationales dans leurs capacités de gérer les défis de l'action contre les mines.
- Les rapports nationaux jouent un rôle déterminant en matière de coopération et d'assistance. Coordination renforcée, transparence et discipline dans l'élaboration des rapports, tels sont les maîtres mots pour obtenir un impact visible et efficace. J'aimerais également souligner que lorsque la Suisse doit prendre une décision concernant le soutien à des projets, elle tient dûment compte des rapports fournis au titre de l'article 5 et 7.
- La stratégie antimines de la Suisse pour la période 2012 – 2015 appelle à plus de clarté sur l'impact des programmes d'action contre les mines, et exige donc une approche plus ambitieuse en matière de suivi et d'évaluation. Nous avons appris de notre propre expérience que le suivi et l'évaluation des programmes d'action contre les mines sont une source d'améliorations constantes, mais constituent aussi le fondement d'un dialogue approfondi avec nos partenaires nationaux et internationaux.

La Suisse est disposée à approfondir ces questions dans le cadre des débats visant à trouver de nouveaux moyens d'améliorer la coopération et l'assistance.

Je vous remercie.

Mr. President,

As my delegation takes the floor for the first time, I would like to congratulate for your election as the President of this 13rd Meeting of States Parties and for the way you are conducting our deliberations. We would also like to congratulate the outgoing presidency and Ambassador Kovacic in particular for the excellent work during the past year. We would also like to express our appreciation for the work of the co-chairs of the standing committees, as well as of work the implementation support unit and the GICHD in the preparation and organisation of this meeting.

Switzerland welcomes the activities undertaken by the Standing Committee on Resources, Co-operation and Assistance. We particularly welcome the participative and interactive manner, in which this debate is designed by the co-chairs and by the presidency.

In view of the third review conference next year, it has to be underlined that there is still a lot to be done to fully implement the objectives of this convention. This is only possible with a coordinated, coherent and complementary approach of all relevant actors. The topic of co-operation and assistance remains key in this regard.

In this regard and considering the questions, which the co-ordinators and the presidency have submitted to us in the framework of the Geneva progress report, we would like to underline the following important points:

- Co-ordination and partnerships in support of the implementation of the Convention in all its aspects should be further strengthened. This is particularly important for victim assistance and clearance obligations. The dialogue between affected countries and the countries able to assist should become more focused and must be deepened, this in a formal and informal way. We see, more than ever before, the importance of such a sustained dialogue, which is, rightly so, emphasised in the Geneva progress report. In this sense, Switzerland is for example currently supporting Burundi, a State Party, which should fulfil its obligations under article 5 in spring 2014.
- The notion of national ownership and of national co-ordination in mine action is of particular importance for Switzerland. These aspects are taken into consideration in the framework of funding decisions. Furthermore, Switzerland is engaged with mine action experts to support national authorities in their capacities to deal with the challenges of mine action.
- National reporting plays a key role in the provision of cooperation and assistance. Enhanced coordination, transparency and reporting discipline are key in order to achieve visible results with efficient impact. I would like also to stress that Switzerland takes duly into account the article 5 and 7 reports in case of decisions about support-

ing projects. as to make a decision about supporting projects, the article 5 and 7 reports are duly taken into account.

- The Swiss mine action strategy for 2012 – 2015 calls for greater clarity on the outcome and the impact of mine action programmes, and therefore demands a more advanced approach in regard to monitoring and evaluation. We have learned from our own experiences that the monitoring and evaluation of the mine action programmes is a means for constant improvement, but also a basis for in-depth dialogue with our national and international partners.

Switzerland is keen to engage in further debates on finding new ways for improved co-operation and assistance.

Thank you.